

## ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 22 MARS 2024 À 11 H 30

<b>1</b> OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2024 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
<b>2</b> DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2024 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL
<b>3</b> IMPOSITION D'UN AVIS DE RÉSERVE SUR LE LOT 1 720 864 DU CADASTRE DU QUÉBEC
<b>4</b> AUTORISATION DE PROCÉDURE JUDICIAIRE
<b>5</b> OCTROI D'UN MANDAT DE REPRÉSENTATION À LA FIRME DHC AVOCATS POUR LA REPRÉSENTATION DE LA VILLE DANS LE CADRE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA RUE SHAMROCK ET AUTRES
<b>6</b> DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS «PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS» - OCTROI D'UN MANDAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION DE TERRAINS DE PICKLEBALL ADDITIONNELS
<b>7</b> DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJET DE RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES » - ESPACE VERT AU COIN DE DUHAMEL ET 5E AVENUE
<b>8</b> AMÉNAGEMENT ET PLANTATION DE DEUX FORETS MINIATURES À LA MÉTHODE MIYAWAKI AU PARC TAILLON - DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « ENVIRONNEMENT ET PLANTATION »
<b>9</b> PÉRIODE DE QUESTIONS
<b>10</b> LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2024